

Le projet Cœur de France - Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon (POCL)

Contexte

Au cœur du réseau ferré national, le projet Cœur de France Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon (POCL) consiste à relier Paris à Lyon par une ligne nouvelle à grande vitesse (LGV) de près de 500 km passant par les régions Auvergne, Bourgogne et Centre. Il fait partie du programme supplémentaire de 2500 km de LGV figurant dans la loi de programmation du Grenelle de l'Environnement.

Le projet Cœur de France s'inscrira ainsi comme un nouveau maillon structurant du réseau ferré national : il permet une desserte à grande vitesse de 13 villes (Paris, Orléans, Blois, Vierzon, Châteauroux, Bourges, Nevers, Montluçon, Moulins, Vichy, Clermont-Ferrand, Roanne et Lyon) grâce à l'utilisation combinée, par les trains à grande vitesse (type TGV), d'une ligne nouvelle à grande vitesse de près de 500 km et du réseau classique existant, amélioré le cas échéant, sur près de 800 km.

Objectifs

Le projet Cœur de France répond à des besoins considérés jusqu'à présent de façon isolée : une meilleure accessibilité des territoires du centre de la France, et la désaturation de l'actuelle LGV Paris-Lyon.

Le projet répond à cinq objectifs fixés par l'Etat à RFF :

- Assurer, à terme, un temps de parcours de référence entre Paris et Clermont-Ferrand inférieur à 2 heures ;
- Relier Orléans au réseau des trains à grande vitesse ;
- Améliorer la desserte de Bourges et des villes du grand centre ;
- Constituer un itinéraire pertinent alternatif à l'actuelle LGV Paris-Lyon ;
- Permettre une desserte à grande vitesse pertinente entre Clermont-Ferrand et Lyon, articulée avec la problématique du nœud ferroviaire lyonnais.

Scénarios de la prochaine phase d'études et de concertation

RFF avait présenté au débat public, qui s'est déroulé du 3 octobre 2011 au 31 janvier 2012, quatre scénarios (Ouest-Sud, Ouest, Médian et Est). Dans son compte-rendu, la commission du débat public a révélé des points de quasi consensus : l'importance de la prise en compte des enjeux environnementaux et financiers, le rejet du scénario Est, le choix d'un passage par Roanne plutôt que par Mâcon, la nécessaire modernisation des lignes classiques intégrées au projet. Aucun des quatre scénarios proposés ne s'est dégagé comme la réponse évidente et partagée à l'ensemble des enjeux.

C'est pourquoi RFF a décidé de poursuivre les études du projet et d'engager dans l'année qui vient des études ciblées et une concertation avec l'ensemble des acteurs et le public. Ces études et cette concertation viseront à définir, en lien avec tous les acteurs, un scénario amélioré sur la base des scénarios Ouest et Médian, dans leur variante Roanne, en recherchant les adaptations possibles, notamment :

- en Ile-de-France pour prendre en compte les conclusions du débat public ayant conduit à l'élargissement de l'option de passage à l'ouest d'Etampes et à un passage préférentiel au droit de Juvisy et Brétigny plutôt que par Lieusaint ;
- en région Centre pour tenir compte des forts enjeux environnementaux, agricoles et viticoles (Sologne, forêt d'Orléans, Sancerrois...), et des attentes exprimées sur l'équilibre de la desserte de la région (Orléans, Vierzon, Châteauroux, Bourges, Gien...) ;
- en Auvergne pour répondre à l'attente d'une meilleure liaison avec Paris et Lyon pour Clermont-Ferrand d'une part, d'une desserte de qualité pour Vichy, Montluçon et Moulins d'autre part.

A l'issue de cette étape, les approfondissements techniques et le travail partenarial devront permettre de dessiner le scénario adapté. Par la suite, un tracé beaucoup plus précis géographiquement sera déterminé au sein de ce scénario. C'est ce tracé qui pourra être soumis à l'enquête d'utilité publique, avant démarrage des acquisitions foncières et des travaux.

Pour aboutir à ce projet partagé, Réseau Ferré de France entend prolonger et renforcer la démarche d'écoute et de dialogue engagée dans le cadre du débat public en 2011. RFF organisera lui-même cette nouvelle

concertation, mais proposera à la CNDP de désigner un garant chargé de veiller à la bonne mise en œuvre des modalités d'information et de participation du public.

Retrouvez le site Internet dédié au projet Cœur de France – POCL : www.rff-coeurdefrance.fr